

Festival de la Luzège :

Belle soirée de théâtre « La tempête » de Shakespeare vendredi 31 juillet, salle Davoine. Notre commune a eu le plaisir de recevoir la troupe du Festival de la Luzège et l'honneur d'inaugurer la série de représentations en proposant un cocktail, préparé par le Comité des Fêtes. Ce dernier s'est tenu en présence de nombreuses personnalités issues du monde culturel et politique.



Carnet maziérois

Bienvenue à :

- Adrien, fils d'Elodie MAS et Alain DESORTIAUX (Myr), né le 29 juin ;
- Maëlle, fille de Pauline GRAND et Paul ASTRUC (Bouix) née le 9 juillet ;
- Maxence, fils d'Orianne CABUS (secrétaire de mairie) né le 26 juillet.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits sincères aux enfants !

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Monsieur Pierre JOULIN survenu le 15 juillet, dans sa 90ème année.

Nos condoléances à la famille.

Travaux

En raison des travaux de réfection du pont du Vianon la voie communale VC3 sera fermée à la sortie du village de La Forêt du 24 août au 11 septembre inclus.

Commerces locaux

Boulangerie : Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et le dimanche de 8h à 12h30.

La Châtaigneraie (bar-tabac) : Tous les jours de 8h à 14h et de 17h à 20h30.

Boucherie Mothard : Tous les mercredis matin de 9h à 12h, derrière la mairie.

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique.



Entre Vianon et Luzège

Août 2020

Horaires de mairie

Lundi 8H30/13H00 – 13H30/17H00

Mardi 8H30/13H00 – 13H30/17H00

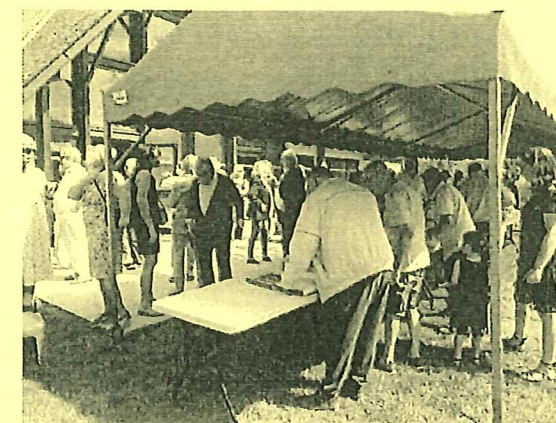
Mercredi 8H30/13H00

Jeudi 8H30/13H00 – 13H30/17H00

Vendredi 8H30/13H00 – 13H30/15H30

Un moment convivial le 14 juillet

80 maziérois ont répondu à l'invitation de la nouvelle équipe municipale pour partager un apéritif qui, après le rappel des engagements pris lors de la campagne, a permis des échanges cordiaux et sympathiques.



Secrétariat de mairie

Pendant les congés de la secrétaire, du 7 au 11 septembre, les élus tiendront une permanence tous les jours de 10 heures à 12 heures.

Bureau de poste

Fermeture exceptionnelle du 25 au 29 août et le 19 septembre.

Restrictions des usages de l'eau

Chacun connaît les difficultés rencontrées, particulièrement en période estivale. L'arrêté préfectoral du 29 juillet est affiché en mairie. Il précise les mesures qui s'appliquent à tous, notamment l'interdiction des arrosages entre 10 heures et 18 heures, du remplissage des piscines, du lavage des véhicules, des voiries et indique également les mesures spécifiques concernant les exploitations agricoles.

Nous allons, bien sûr, poursuivre le travail engagé par la précédente municipalité, pour préserver nos ressources en eau et améliorer sa distribution. Toutefois, il nous faut, dès à présent, être solidaires et prévoyants : soyons raisonnables dans nos usages, c'est l'intérêt de tous.

Recensement

Vous avez 16 ans, le recensement est obligatoire. Présentez-vous à la mairie dans les trois mois qui suivent la date de votre anniversaire.

Réunions du conseil municipal

Les comptes-rendus des séances du conseil municipal seront bientôt librement consultables en mairie et sur le site de la commune : www.lamazierebasse.correze.net

En attendant, voici une synthèse des réunions qui se sont tenues depuis l'élection :

- 3 juillet : élection du maire, des adjoints, des délégués dans les différentes instances dans lesquelles la commune est représentée, mise en place des commissions communales.
- 10 juillet : désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre.
- 21 juillet : vote du budget 2020. Compte-tenu du calendrier très contraint de cette année, le conseil municipal a adopté le budget tel qu'il avait été préparé par l'équipe précédente. Les taux d'imposition directs n'ont pas été modifiés. Les subventions aux associations communales ont été maintenues à leur niveau de 2019.
- Prochaine réunion : vendredi 4 septembre à 20 heures. La séance est ouverte au public. L'ordre du jour sera arrêté dans les prochaines semaines et sera affiché en mairie.

Marchés au village

L'été 2020, à Lamazière comme partout en France est marqué par l'annulation de nombreux rendez-vous festifs. Nous avons cependant tenu à maintenir les marchés de village. En adaptant notre organisation et en incitant les participants à respecter autant que possible les consignes sanitaires.

Les marchés du jeudi 23 et du jeudi 30 juillet ont permis de partager des moments très agréables : nous vous invitons à venir nombreux les 6, 13 et 20 août.



Activités estivales

A la ferme Lama'Zière :

- Concours de pêche pour les enfants (12 ans maximum), sur l'étang du Bos de Lamazière-Basse, tous les mardis de 10h à 12h. Les dates à venir : mardi 11 août, mardi 18 août, mardi 25 août. 7 euros par enfant, prêt de canne à pêche et appâts fournis sur place.
- En partenariat avec les associations Amigos et les écrevisses aux plumes vertes, Ami Lama vous propose une soirée découverte Amérique Latine avec un repas et une ambiance musicale, dans le pré des lamas à la ferme de Lama'Zière, vendredi 21 août à 19h30. 15 euros par adultes et 12 euros par enfants

Réservation impérative au 06.78.26.32.01 au plus tard le lundi 17 Août.

Patchwork et Compagnie :

Pour fêter les 10 ans de la création du club, Patchwork et Compagnie a organisé une belle exposition à la salle Davoine. Chaque adhérente a exposé ses réalisations personnelles composées d'objets divers et variés : tableaux, sacs, animaux en tissus, mitaines, coussins réalisés à partir de techniques très différentes.

Environ 130 personnes sont venues visiter cette exposition, parmi eux de nombreux touristes et si l'on en juge par les commentaires sur le Livre d'or, c'est un franc succès.

Les adhérentes remercient toutes celles et ceux qui sont venus apprécier leur travail et qui leur ont prodigué des encouragements.

